

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant l'hypochlorite de sodium, l'hypochlorite de calcium RVD2023-14. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 08/29/2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-14. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

FORMULE

MB 3050

LIQUIDE DE CHLORATION COMMERCIAL, CONTRÔLE DES BACTÉRIES ET DES ALGUES DANS LES PISCINES, DES SYSTÈMES DE RECIRCULATION DES EAUX DE REFROIDISSEMENT ET DES INSTALLATIONS DE TRANSFORMATION DES ALIMENTS

UTILISATIONS: Pour l'assainissement général, utilisez du blanchiment en utilisant 30 ml de Formule MB 3050 par 5 litres d'eau.

POUR LA NATATION SANITAIRE ET L'EAU DES EAU: Utilisez la Formule MB 3050 tous les jours pour maintenir l'eau des piscines. Également utiliser pour le traitement des chocs et l'OUVERTURE / FERMETURE de votre piscine. La Formule MB 3050 est recommandée pour tous les types de piscines.

- Ne pas endommager ou obstruer les filtres
- Efficace en eau dure ou douce
- Prêt à l'emploi - pas de prémélange

MODE D'EMPLOI:

Traitement régulier: Maintenir les niveaux quotidiens recommandés, déterminés par la trousse de test:

Chlore disponible libre: 1.0 - 3.0 ppm
pH 7.2 -7.8

Alcalinité totale: 100 - 120 ppm

Dureté calcique: 200 - 300 ppm

1. Avant d'ajouter la Formule MB 3050, testez le pH et ajustez-le dans les limites 7.2-7.8. Ajouter de l'acide si le pH est élevé. Ajouter de la soude si le pH est bas.

2. Chlorer quotidiennement pour maintenir un chlore résiduel adéquat avec 250 ml de Formule MB 3050 par 10,000 L d'eau de piscine ou au besoin.

Remarque: Les fortes chaleurs, la forte utilisation de la piscine et la pluie peuvent nécessiter des dosages plus élevés pour conserver les résidus de chlore appropriés.

Ouverture d'une nouvelle piscine: surchlorer l'eau de la piscine en ajoutant à la piscine 1 L de Formule MB 3050 par 10 000 L d'eau de piscine. Pour de meilleurs résultats, surchlorer (SHOCK) au crépuscule.

Ouverture / fermeture de la piscine: Pour ouvrir / fermer la piscine, surchlorer (SHOCK) l'eau de la piscine en ajoutant 3 L de Formule MB 3050 par 10 000 L d'eau de piscine. Pour de meilleurs résultats, surchlorer (SHOCK) au crépuscule.

Traitement de choc: Surchlorer (SHOCK) chaque semaine avec 1L de Formule MB 3050 par 1000 L d'eau de piscine lorsque la température moyenne est comprise entre 25° et 32°C. Sinon, surchlorer (SHOCK) toutes les deux semaines.

Contrôle des algues: Pour les algues visibles, surchlorer à l'aide de 2L de Formule MB 3050 par 10000 L d'eau de piscine. Une forte infestation d'algues peut nécessiter des doses allant jusqu'à 3 L pour 10000 L. Videz la piscine lorsque les algues mortes se déposent.

Pataugeoires: Chlorer quotidiennement pour maintenir un résidu de chlore de 3-5 ppm en ajoutant 45 ml de Formula MB 3050 par 1 000 L d'eau de piscine ou au besoin.

Remarque: Pour les piscines extérieures, les résidus de **chlore** peuvent être protégés de la destruction par les rayons du soleil en ajoutant un stabilisant (acide cyanurique).



Jutzi Water Technologies
525 Wright Blvd
N4Z 1H3
Telephone: 519-814-9283
Fax: 519-814-9288

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N ° D'ENREGISTREMENT. 29243

DANGER

CORROSIF aux yeux et à la peau

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF:

Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium.... 10.3%

CONTENU NET: litres

ENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Des dommages probables aux muqueuses après l'ingestion peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES Toxique pour les organismes aquatiques. Cet enregistrement est accordé en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires et ne dispense pas l'utilisateur de toute autre exigence législative. L'utilisation de ce produit et la gestion de tout rejet ou rejet résultant d'effluents contenant ce produit doivent également être conformes à la Loi sur les pêches et à toute autre législation fédérale ou provinciale. Consulter les autorités réglementaires provinciales sur toute autorisation ou autre exigence relative à l'utilisation de ce produit et à la gestion de tout rejet ou rejet d'effluents contenant ce produit

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire ne doit être utilisé que conformément aux instructions portées sur l'étiquette. En vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, l'utilisation de ce produit d'une manière non conforme aux instructions figurant sur l'étiquette constitue une infraction.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Un gaz dangereux se forme lorsqu'il est mélangé à un acide. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. CORROSIF pour les yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Corrosif pour la peau. NE PAS entrer en contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements et la contamination des aliments. Éviter de respirer les vapeurs ou les émanations. Utiliser avec une ventilation adéquate. Bien se laver après la manipulation. Porter des lunettes de protection ou un masque facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Nocif en cas d'ingestion ou inhalé.. Utilisez seulement comme dirigé.

**IN CASE OF EMERGENCY CALL
EN CAS D'URGENCE APPEL
CANUTEC (613)-996-6666**

LOT# 1269-0819

NET WEIGHT 23 kg

POUR UTILISATION DANS DE L'EAU DE RECIRCULATION DE L'EAU DE REFROIDISSEMENT SYSTÈMES:

Remarque: Évitez la contamination des aliments lors de l'application de ce produit. Les produits chimiques résiduels du produit à l'extérieur des canettes, des bouteilles ou des récipients doivent être éliminés par rinçage à l'eau potable du côté du déchargement du pasteurisateur. Ce produit se dégrade avec l'âge. Utilisez un kit de test de chlore et augmentez la dose si nécessaire pour obtenir le niveau requis de chlore disponible. Pour le contrôle des bactéries, des algues et des champignons, ajoutez la Formule MB 3050 au bassin inférieur, au bac de distribution ou à un autre point afin d'assurer un mélange uniforme.

Dose initiale: Lorsque le système est encrassé, ajoutez 0.06-0.12 kg/1000 L d'eau dans le système pour obtenir une masse pondérale de 7.5-15.0 mg/L de chlore disponible. Répétez jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

Dose ultérieure: Lorsque le contrôle microbien est évident, appliquez 0.03-0.06 kg/1000 L d'eau dans le système pour obtenir une masse pondérale de 3.25 à 7.50 mg/L de chlore disponible. Appliquez un traitement chaque semaine ou au besoin pour maintenir le contrôle. Les systèmes gravement encrassés doivent être nettoyés avant le début du traitement.

POUR ASSAINISSER DANS DES USINES DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE:

La Formule MB 3050 peut être utilisée pour assainir les sols, les murs, les plans de travail et les surfaces dures et non poreuses en contact avec les aliments. Éviter la contamination des produits alimentaires.

MODE D'EMPLOI: Préparer une solution de chlore disponible à 200 ppm en ajoutant 1.7 ml de Formula MB 3050 à chaque litre d'eau. Essuyez la solution sur la surface à désinfecter. À cette force de solution ou inférieure, aucun rinçage de la surface n'est nécessaire. Si une solution supérieure à 200 ppm de chlore disponible est préparée, elle doit rester en contact avec la surface pendant au moins trois minutes, puis rincée à l'eau. Pour les surfaces en contact avec les aliments: rincer et nettoyer à l'eau potable avant de procéder à la désinfection. NE PAS dépasser 200 ppm de chlore disponible et bien drainer avant de les réutiliser.

EMERS SECOURS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si sur la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence bouche à bouche, si possible. Appeler le centre anti-poison ou le médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler le centre anti-poison ou le médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apportez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement de produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.

STOCKAGE : Conserver ce produit à l'écart des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux. Conserver le récipient bien fermé et conserver debout dans un endroit frais

DISPOSITION:

1. Rincer le contenant vide par un rinçage rapide ou sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Suivez les instructions provinciales concernant tout nettoyage supplémentaire requis du contenant avant son élimination.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage de ceux-ci. Rangez-le dans un endroit sombre et frais. Produit non affecté par la congélation.